

# DÉROULEMENT DES AUDITIONS

Pour l'entrée en formation  
**ARTS DE LA SCÈNE au LYCÉE**

## [OBJECTIFS]

L'audition vérifie le niveau et le potentiel du/de la candidat.e dans sa discipline dite « cœur de métier » : danse, chant ou comédie.

L'entretien a pour objectif d'échanger avec le.a candidat.e (la présence des parents est souhaitée) sur son projet et sa motivation. L'entretien est également un échange avec le jury, toutes les questions pourront être posées.

## [PROGRAMME - ÉPREUVES]

Sous réserve de modification

**Accueil** : à partir de 8h45 (74 Bis Quai Amiral Lalande, 72000 Le Mans)

**Présentation du parcours Études et Danse** : 9h

### Épreuves « études et danse » :

- 9h30-10h15 : Danse classique
- 10h30-11h30 : Danse Jazz
- 11h30-13h : Entretiens individuels Études et danse (présence des parents souhaitée)

**Présentation du parcours Études et Comédie/chant** : 13h45

### Épreuves « études et comédie/chant » :

- 14h-14h45 : Atelier d'improvisation théâtrale
- 14h45-15h : Echauffement vocal collectif
- 15h-16h : Passage individuel  
Chanteur : chanson libre (3 min maximum)  
Comédien : texte libre/monologue (transmis à l'avance)
- 16h-17h30 : Entretiens individuels Études et Comédie/chant (présence des parents souhaitée)

## [INFORMATIONS PRATIQUES]

Danseur.se : prévoir une tenue près du corps, adaptée à la pratique de la danse

Chanteur.se : prévoir une PBO (Piste Bande Orchestre) pour la chanson (support : téléphone portable – câble jack ou Bluetooth + PBO sur clé USB en secours)